

Syndiqué,
pour que mon avis compte, pour changer la vie

BIG BANG ! DANS L'ÉNERGIE

Le projet de fusion Suez-Gaz de France, comme les OPA qui se multiplient, sont au cœur du projet européen de tout régler par le marché. L'échéance d'ouverture totale à la concurrence en 2007 aiguise les appétits et pousse les groupes à évoluer vers la constitution d'oligopoles privés. La raison avancée par les groupes pour justifier cette reconcentration tient en deux arguments: pour faire face aux investissements à venir, il faut des entreprises capables de mobiliser des financements importants ; dans le domaine du gaz, il faut des groupes à taille européenne pour négocier face à des producteurs de gaz détenus en majorité par des états.

Est-ce bien la réponse appropriée aux questions posées ?

Rappelons que 80% de la production pétro gazeuse est faite par des entreprises nationales, non par des majors privés. Il en est de même des compagnies de pays importateurs comme l'Inde ou la Chine. Cette réalité montre bien qu'en matière énergétique, les états gardent la main. Et l'Europe ferait exactement le contraire en privatisant, en morcelant ses gaziers ?

La Commission Européenne se trouve, quant à elle, écartelée entre deux types de préoccupations : d'une part faire face aux besoins et assurer la sécurité d'approvisionnement de l'Europe grâce à l'investissement dans la production d'électricité et les réseaux et à une politique commune d'approvisionnement ; d'autre part, ouvrir encore plus le marché, démanteler les groupes historiques et privatiser les monopoles publics. Ces deux objectifs sont contradictoires, comme le sont d'ailleurs ses propositions en matière de stratégie énergétique européenne publiée début mars dans son livre vert. L'effet des recompositions capitalistiques est déjà connu : entre 1998 et 2000, 185 milliards ont été prélevés du financement des investissements et réorientés vers la sphère financière pour financer la première vague de fusions acquisitions. Aujourd'hui, certains analystes évoquent la naissance d'une bulle spéculative dans l'énergie.

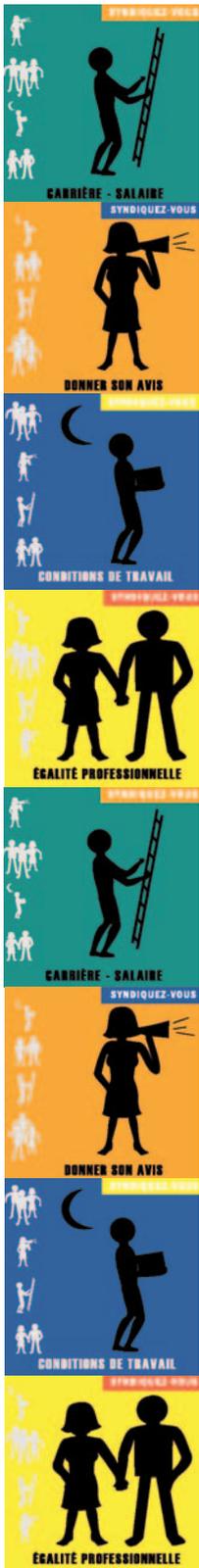
Cette situation a conduit les fédérations syndicales européennes à faire un bilan convergent de la déréglementation. Celui-ci est particulièrement négatif : il n'a pas généré de baisse des prix, n'a pas apporté de fiabilité dans le système, a conduit à un manque d'investissements dans les infrastructures et a généré 300 000 pertes d'emplois en 10 ans, selon la Fédération Européenne des Services Publics par exemple.

Les agents, les élus, les citoyens, les usagers prennent conscience du non sens de la libéralisation des marchés de l'énergie et de ses conséquences catastrophiques.

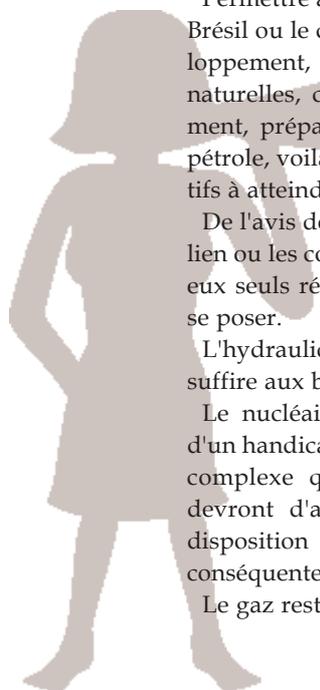
Il s'agit aujourd'hui de reprendre la main pour construire des propositions cohérentes.

Des alternatives existent à la déréglementation du secteur énergétique et à l'ouverture totale des marchés à l'horizon 2007 : la propriété publique des opérateurs chargés du service public de l'électricité et du gaz est le meilleur moyen pour mettre en œuvre des politiques au service de l'intérêt général. C'est aussi le meilleur moyen pour maîtriser des politiques industrielle et de recherche qui soient à même d'assurer les investissements nécessaires au fonctionnement du système et de préparer l'avenir.

Développer la complémentarité entre les opérateurs plutôt qu'aiguïser la concurrence entre eux, organiser la coopération au niveau européen et international, mettre en place un contrôle démocratique des orientations, voilà des pistes qu'il nous faut faire partager pour sortir de l'impasse.



QUELS ENJEUX POUR L'ÉNERGIE DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES ?



Permettre à des pays comme la Chine, l'Inde, le Brésil ou le continent africain d'accéder au développement, limiter l'épuisement des ressources naturelles, comme les impacts sur l'environnement, préparer l'ère de la rareté du gaz et du pétrole, voilà quelques uns des principaux objectifs à atteindre dans les prochaines décennies !

De l'avis de tous les spécialistes, le solaire, l'éolien ou les combustibles alternatifs ne pourront à eux seuls régler les problèmes massifs qui vont se poser.

L'hydraulique ne peut être utilisée partout ni suffire aux besoins planétaires.

Le nucléaire est incontournable mais souffre d'un handicap certain : il s'agit d'une technologie complexe que les pays les plus développés devront d'abord éprouver pour les mettre à disposition de pays émergents, avec une aide conséquente en matière d'ingénierie.

Le gaz restera sans doute à plus ou moins long

terme un moyen de production approprié pour la pointe.

Le charbon, mieux réparti géographiquement et plus abondant, sera également incontournable pour la production d'électricité, associé à des nouvelles techniques de combustion dites propres et au piégeage du CO₂.

Le rôle de la recherche sera donc fondamental et les investissements industriels à prévoir seront très importants.

Rien qu'en Europe, la Commission chiffre à 1000 milliards d'euros les investissements à consentir ces 20 prochaines années pour répondre à la demande et remplacer l'infrastructure vieillissante (gaz et électricité).

Une chose est sûre, ce ne sont pas les « signaux du marché » qui permettront de relever ces défis. Quant aux moyens financiers, ils doivent servir ces objectifs et ne pas être dilapidés dans la course à la taille entre opérateurs.

La recherche : un élément de réponse essentiel Le CEA : un outil public à développer

Offrir une alternative à la combustion des ressources fossiles devient une exigence. Satisfaire cette exigence en préservant: le droit à l'énergie pour tous, l'indépendance énergétique, l'environnement et le coût passent obligatoirement par le développement de filières nucléaires. A moyen-long terme, il est nécessaire de développer, des réacteurs dits de « 4^{ème} génération » à neutrons rapides visant à satisfaire un certain nombre de critères (optimisation des ressources combustibles, sûreté et fiabilité accrue, minimisation des déchets radioactifs, compétitivité économique). Au terme des recherches, ils ont pour objectif :

- d'une part, d'accroître notablement le temps d'exploitation des ressources uranium (extensions des ressources de 100 à 1000 ans environ),
- d'autre part, tout en produisant de l'énergie, d'avoir la capacité de transmuter les actinides à vie longue et ainsi réduire notablement la nocivité temporelle (de plusieurs milliers d'années à quelques centaines d'années) des déchets ultimes les plus actifs.

A plus long terme, la fusion par confinement magnétique doit être la solution visée. Même si les échéances sont plus lointaines, l'enjeu énergétique (production d'énergie à partir de ressources quasiment inépuisables, très faible production de déchets, ...) justifie à lui seul l'investissement effectué dans le projet ITER. C'est le maillon indispensable pour démontrer la faisabilité industrielle oh ! combien décisive quant à la maîtrise de cette source d'énergie. Ces recherches, confiées au CEA, nécessitent un volet fondamental et un volet technologique intimement liés qui doivent être financés sur le très long terme par les pouvoirs publics. Or la tendance qui se fait jour quant au mode de financement de l'organisme va à l'encontre de cette nécessité. Tout est mis en œuvre, notamment à travers la récente loi sur la recherche, pour minimiser les crédits récurrents et tenter de faire croître les recettes externes et crédits incitatifs. Cette tendance se traduit par une intensification des études sur projets de recherche thématiques à court terme. Cette logique risque d'enfermer le CEA dans une recherche dominée par « l'aide au pilotage par le marché » incapable de répondre en temps et en heure aux besoins énergétiques de la société.

LE PROJET DE FUSION SUEZ- GDF MET LE FEU AUX POUDRES ULTRA-LIBÉRALES

En reniant sa propre élaboration politique (la fameuse « Muraille de Chine » des 70 % de capital public), la droite libérale confirme ce qui était déjà évident en 2004 : l'entrée d'actionnaires privés dans GDF et EDF répond à une logique de remise en cause du modèle français qui est basé sur l'idée qu'un service public doit être détenu par la nation.

L'EFFET DU DÉBUT DE PRIVATISATION EST DÉJÀ LARGEMENT VISIBLE

La priorité est donnée aux actionnaires : GDF a augmenté les dividendes de 60 % en un an et compte les doubler en deux ans. Ils dépasseraient ainsi les salaires versés aux agents. Pour parvenir à une telle ponction, la direction de GDF gonfle les tarifs. Les associations de consommateurs multiplient les déclarations contre les hausses et font le lien entre le projet de fusion et les hausses de tarifs : pour elles, ce sont les usagers qui vont payer la note. Soyons clairs, ce que le gouvernement et les PDG présentent comme un projet industriel pour les deux entreprises n'est rien d'autre que la privatisation pure et simple de Gaz de France.

SÉPARER LES RÉSEAUX

En se lançant dans une fusion entre opérateurs privés, le gouvernement permet à la Commission Européenne de relancer sa politique d'affaiblissement des opérateurs historiques en cassant l'intégration des activités de réseaux et de production.

L'autorité de la concurrence Belge, surfant sur un mécontentement des usagers face à la politique « française », a annoncé sa volonté de démanteler Suez : séparation des réseaux électricité et réseaux gaz, séparation de l'opérateur gazier (Distrigaz), vente de centrales nucléaires. La commission européenne ne va pas être en reste, elle qui prône depuis longtemps la séparation de propriété des réseaux et le « gas release » (cession de contrats de gaz par l'opérateur dominant), déjà mis en place en France, de façon limitée jusqu'à présent.

METTRE EN CONCURRENCE LES OPÉRATEURS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Les directives européennes n'empêchent pas les États d'organiser le réseau de distribution sous forme de monopole national. En France, « tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité ». C'est -entre autre- ce qui justifie le caractère public d'EDF et Gaz de France.

Or cela ne serait plus le cas si GDF était privatisé. D'où l'idée de certains juristes, qu'il faudra mettre fin au monopole

de distribution, ce qui n'est pas contradictoire selon eux avec le processus de libéralisation conduisant à ouvrir à la concurrence les activités de distribution !

En clair, il est possible de privatiser GDF à partir du moment où l'Etat supprime le monopole de distribution... Selon un modèle connu de tous : celui de la distribution de l'eau, où les concessions sont réparties entre plusieurs opérateurs, sans péréquation tarifaire et sans politique d'investissement nationale.

PARTAGER L'OUTIL DE PRODUCTION ÉLECTRIQUE ET D'APPROVISIONNEMENT GAZIER ENTRE PLUSIEURS OPÉRATEURS

La commission européenne cherche à casser les modèles historiques existants, cela non pas pour améliorer l'efficacité du secteur énergétique mais pour mettre en œuvre « un marché intérieur pleinement concurrentiel au niveau européen ».

Pour y arriver, un seul moyen : obliger les opérateurs historiques à vendre à d'autres opérateurs une partie importante de leur outil de production - centrales électriques- et d'approvisionnement -contrats long terme en gaz.

C'est ce que contribuent à mettre en œuvre tous les gouvernements européens en soutenant, qui la fusion Suez- Gaz de France, qui

l'OPA d'E.ON sur Endesa ou celle de Gaz Natural, qui une OPA d'ENEL.

Car toutes ces concentrations donneront lieu à des cessions d'actifs en chaîne entre opérateurs.

TOUS NE MOURRONT PAS MAIS TOUS SERONT TOUCHÉS

EDF se prépare déjà à participer au dépeçage de Suez et Gaz de France comme d'ailleurs à celui d'Endesa/Gaz Natural qui devraient céder 25 % de leurs actifs en cas de fusion. La CRE n'a pas attendu longtemps pour afficher la facture que devrait payer EDF « pour accompagner l'ouverture du marché en 2007 » : doubler la mise à disposition de ses capacités de production à ses concurrents (actuellement 6000MW)... en attendant de se voir imposer une « mesure structurelle telle que la cession d'actifs de production ».

L'objectif ? casser l'intégration verticale du marché français, c'est à dire désoptimiser complètement le système, plonger les salariés de Suez, Gaz de France, SNET, CNR, EDF ... dans l'incertitude et la précarité, réaliser des synergies c'est à dire des suppressions d'emplois pour anticiper les profits futurs des actionnaires.

CONSTRUIRE UNE ALTERNATIVE PUBLIQUE

Pour bâtir une politique européenne de l'énergie, encore faut-il que les Etats aient quelque chose à partager. En ouvrant les marchés, en privatisant les opérateurs énergétiques, les Etats se privent de tout levier en matière de politique industrielle, de sécurité d'approvisionnement, de tarifs, de recherche, d'aménagement du territoire. Il ne s'agit pas d'être les supporters du « patriotisme économique » mais bien plutôt de revendiquer une maîtrise publique de l'énergie

UN PÔLE PUBLIC DE L'ÉNERGIE

C'est pourquoi nous proposons la création d'un pôle public de l'énergie dont le but est triple :

- La propriété publique doit être un véritable levier pour orienter le secteur dans le sens de la réponse aux besoins, à un coût le plus faible possible,
- Assurer la cohérence entre les entreprises du secteur, à commencer par EDF et GDF dont il faut arrêter la séparation et préparer la fusion,
- Mettre en place un système de contrôle démocratique permettant aux citoyens de peser sur les choix.

PROPRIÉTÉ ET CONTRÔLE PUBLICS

Ce pôle public est réalisable autour d'AREVA, EDF et GDF qui sont encore publics. Nous réclamons dans ce cadre le retour à 100 % public d'EDF et GDF qui devra s'accompagner d'une réorientation de sa gestion et d'un contrôle démocratique. Ce sont les conditions pour que le pouvoir actionnarial, même minoritaire, ne contrevienne pas en permanence aux choix publics.

A partir de ce noyau, il est possible d'orienter l'investissement vers l'outil de production, les réseaux et la relance de la recherche qui a été consciencieusement détruite par les directions successives d'EDF et GDF.

COMPLÉMENTARITÉ CONTRE CONCURRENCE

La complémentarité à construire dépasse largement le périmètre d'EDF et GDF et concerne tous les opérateurs : CNR, SNET, SHEM, TIRU, ENN... dont l'intérêt n'est pas de s'attaquer aux opérateurs historiques mais bien plutôt de s'inscrire dans une politique publique concertée : optimisation de la courbe de charge électrique, développement des moyens de pointe, charbon propre, stratégie hydraulique de bassins... Sur l'approvisionnement en gaz, la complémentarité avec Total est évidente et pose la question du retour du producteur français sous contrôle public.

La CGT n'a pas de solution toute ficelée à proposer pour organiser le secteur. L'important est d'en définir les principes, avec la certitude qu'une formule est possible. Sa définition est à construire et à faire partager dans le débat avec les salariés, les élus et les citoyens.

LES SALARIÉS DE LA SNET

Les salariés de la SNET

sont, eux, suspendus à l'issue d'une double OPA sur Endesa, celle de Gaz Natural et celle d'E.On. ENEL a déjà fait son marché en lorgnant sur les parts du capital de la SNET encore détenues par EDF (18 %). L'objectif affiché d'ENEL (comme celui de Suez d'ailleurs) est de devenir le deuxième électricien sur le marché français, en concurrence directe donc avec EDF, à qui ENEL est lié par ailleurs par un accord d'accès à l'exploitation de l'EPR et du parc nucléaire !

Dans tout cela aucune trace de projet de relance industrielle dans le domaine du charbon, alors que des investissements de rénovation des centrales existantes de la SNET sont nécessaires et que la construction de centrales neuves dites « propres » pourraient voire le jour... en coopération avec EDF par exemple...

CONTACT

Ufict - CGT Mines Energie
263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex
ufict.mines-energie@ufict.fnme-cgt.fr
www.energict-cgt.fr